

Descriptif des champs Unimarc

Les informations données ci-dessous sont succinctes et ne couvrent pas toutes les subtilités et les aspects de la norme Unimarc.

Elles sont notées à titre indicatif dans le but de vous aider à mieux vous orienter lors de la création et de la consultation de notices présentées sous le format Unimarc.

Pour information :

Un champs est constitué de plusieurs parties :

- Les indicateurs : ils sont notés à droite de l'intitulé, ils sont cotés à côté dans des cases et permettent de donner des indications sur les champs. Ils sont normalisés.
- Le numéro de champs : exemple : 200
- L'intitulé du champ : exemple : titre
- Les sous-champs : leur nombre est variable selon les champs, ils permettent d'organiser l'information dans chaque champs. Leur intitulé comporte un \$ suivi d'une lettre ou un chiffre permettant d'identifier le sous-champs.

Exemple :
\$a titre
\$f : responsabilité principale
\$g : responsabilité secondaire

IMPORTANT : Les indicateurs sont notés par défaut dans chaque champs, il convient de ne pas les changer de façon aléatoire.

Les différents champs :

010 Numéro ISBN

\$a : N° d'ISBN
\$d : Prix du document (lié à la notice)

100 Données générales de traitement

Cette zone est obligatoire.

Elle contient des informations relatives à la date de création de la notice et le type de support décrit par la notice.

101 Langue du texte

Le dernier indicateur doit être : 0 si le document est en langue originale

1 si le document est une traduction de texte (lorsque l'ouvrage est une traduction)

2 si le document contient des traductions (lorsque l'ouvrage contient des parties de textes dans différentes langues)

Exemple :
\$a Langue du texte
\$c Langue originale du texte si traduction

Le choix de la langue se fait au sein d'une liste normalisée Unimarc (accessible avec F2).

102 Pays d'édition

\$a Pays d'édition

\$b Lieu d'édition

106 Type d'impression

Cette zone est utile pour préciser le type d'impression du document.

Par exemple, pour indiquer si l'ouvrage en question est une édition en gros caractères ou en braille.

Le choix se fait dans une liste normalisée (accessible avec F2).

Exemple :

\$a d (dans la liste de choix correspond à l'édition en gros caractères).

200 Titre et mention de responsabilité (1^{er} indicateur : 1 (si on veut que le titre puisse être interrogeable : très important).

\$a Titre

\$d Titre parallèle (titre de l'ouvrage dans une autre langue si précisé)

\$e Complément de titre

\$f 1^{ère} mention de responsabilité

\$g 2^{ème} mention de responsabilité (les illustrateurs, les traductions, les préfaciers, etc.)

C'est à dire toute personne ayant participé à la conception du document mais ayant une fonction autre de celle de l'auteur.

Il convient de créer un \$g pour chaque type de fonction.

\$h Numéros de partie

\$i Titre de partie

210 L'édition

La zone des indicateurs ne doit pas être renseignée

\$a Lieu de publication

\$c Nom de l'éditeur

\$d Date de l'édition

215 La collation

\$a Le nombre de pages

\$c Les illustrations (en général sous la forme : « ill. », « ill. en coul. »)

\$d Le format (la hauteur du document mais, pour un document en format italien, on note la hauteur et la largeur ex : 25 x 15 cm)

\$e Le document d'accompagnement (ex : 1 CD)

225 La collection (1^{er} indicateur : 1)

\$a Titre de la collection

\$e Complément de titre de la collection

\$f Mention de responsabilité

\$h N° de la sous-collection

\$i Titre de la sous-collection

\$v Numéro du document à l'intérieur de la collection

3XX : Zones de notes :

Cette centaine (3XX) correspond aux zones de notes.

Selon le type de notes à enregistrer, il existe différentes zones de notes qui sont toutes répétées (il suffit de répéter le \$a)

300 : Notes générales (tous types de notes)

La zone des indicateurs ne doit pas être renseignée.

\$a : Texte libre

304 : Note sur le titre ou sur les mentions de responsabilités.

Exemple : la norme veut que dans la zone 200, seules les trois premières mentions de responsabilités soient indiquées.

Cette zone offre la possibilité d'indiquer les autres noms afin qu'ils apparaissent également à l'écran sans être cependant interrogeables.

Il convient donc (tout comme pour les mentions de responsabilité notées en 200\$f et \$g) de renseigner les champs 7XX correspondants pour que les données enregistrées soient interrogeables.

307 Note sur la description physique du document

Exemple : \$a Contient des diapositives dans une pochette

326 Note sur la périodicité pour une publication en série

Exemple : \$a Mensuel

327 \$a Note sur le contenu

Dans cette zone, on indique les titres (autres que ceux indiqués dans la zone 200).

L'intérêt de cette zone est qu'elle introduit, dans le pavé ISBD, les titres avec la mention « Contient ».

Ainsi, elle peut être utilisée pour énumérer les titres contenus dans le document, écrits par un auteur unique.

On peut ainsi noter dans la zone 200 \$a uniquement le titre générique ou le premier titre.

Les titres notés dans cette zone sont interrogeables (critère de recherche : titre).

On répète \$a pour chaque nouveau titre.

330 \$a Cette zone peut contenir un éventuel résumé

333 Note sur le public destinataire

Exemple : \$aFilm classé X

A NOTER : Il est possible que l'on trouve des informations similaires dans les zones 3XX et 5XX.

La raison peut être que les zones 5XX sont interrogeables alors que les zones 3XX (hormis le 327) ne sont pas interrogeables et sont, comme l'indique leur intitulé, des notes qui ont comme principal intérêt d'apparaître à l'affichage de l'ISBD.

5XX

Toutes les zones commençant par 5XX contiennent des titres autres que le titre noté en 200\$a. Ces titres sont associés au document dont il est question ou apportent une variante au titre propre (exemple : titre de couverture si différent de celui indiqué sur la page de titre, etc.)

500 Titre uniforme (Indicateur n°1 : 1)

Il s'agit d'un titre particulier utilisé pour identifier une œuvre parue sous différents titres.

\$a Titre uniforme sous lequel l'œuvre est connue. Exemple : La Bible

\$h N° de la section ou de la partie. Exemple : 5

\$i Titre de la section ou de la partie. Exemple : Luc

\$m Langue du texte : Exemple : Français

503 Titre de forme (Indicateur n°1 : 1)

Concerne les œuvres de « type particulier » considérées par les règles de catalogage comme sans auteur et regroupées sous un terme dit « titre de forme ». Elles ont comme caractéristique commune d'avoir une forme ou un type identique.

Exemple :

\$a Titre de forme : Exposition

\$e Nom associé au titre de forme : Napoléon

\$d Mois et jour : 12-26 juin

\$j : Année : 1997

\$m : Localisation : Paris

\$n : Etablissement précisant la localisation : Grand Palais

512 Titre de la couverture : uniquement s'il diffère sensiblement du titre indiqué en zone 200.(1^{er} indicateur : 1)

\$a Titre de couverture

\$e Complément de titre

517 Autres variantes de titre (1^{er} indicateur : 1)

\$a Variante du titre

\$e Complément du titre

540 Titre ajouté par le catalogueur qui n'apparaît pas forcément sur le document (1^{er} indicateur : 1)

\$a titre ajouté

541 Titre traduit ajouté par le catalogueur (1^{er} indicateur : 1):

\$a titre

\$e Complément du titre

\$z Langue de la traduction du titre (liste disponible avec F2)

**6XX L'indexation ou descriptif sujet du document (mots dits
« matières »)**

Les champs les plus souvent utilisés sont les suivants.

600 Nom de la personne sujet du document (nom du biographé en général) (Le 2^{ème} indicateur est généralement 1)

\$a Nom

\$b Prénom

606 Nom commun (champ le plus fréquemment utilisé) :

On indique dans cette zone les sujets (nom commun) du document (on peut appliquer par exemple l'indexation Blanc-Montmayeur ou l'indexation Rameau).

Prenons l'exemple d'un ouvrage sur l'art en France au 20^{ème} siècle.

Sujet \$a Lieu : Art
\$y Indication géographique : France
\$z Dates : 20^{ème} siècle

607 Nom géographique :

Sont indiqués dans cette zone les lieux géographiques, sujets du document.

Prenons l'exemple de la Yougoslavie au 19^{ème} siècle.

\$a : Lieu : Yougoslavie

\$z : Dates : 19^{ème} siècle

676 Indice de la classification (correspond en général à la cote, qui indique uniquement le lieu de rangement du document dans la bibliothèque) mais cette zone peut être répétée).

La zone des indicateurs n'est pas renseignée.

\$a : Indice

7XX : Zones des mentions de responsabilités

Lorsque l'on fait une recherche à partir du critère « Auteur », Orphée va chercher les informations dans ces différentes zones (et non pas dans les zones 200\$f ou \$g qui doivent être renseignées pour appliquer l'Unimarc et l'Isbd, mais, qui ne sont pas indexées).

700 Mention de responsabilité principale (2^{ème} indicateur est généralement 1 car signifie que l'information de la zone est rentrée au patronyme)

\$a Nom
\$b Prénom
\$4 Code fonction (faire F2 pour accéder à la liste proposée).

ATTENTION : Si l'auteur est une collectivité (par exemple un groupe de personnes), on utilise à la place de la zone 700, la zone 710.

Elle est composée des mêmes sous-champs que la zone 700 mais indique uniquement la notion de collectivité-auteur.

Dans le champs 710, on peut utiliser le sous-champs \$g pour indiquer un élément rejeté tel que par exemple « The » dans les groupes de musique anglais.

Exemple :

\$a Beatles
\$g The
\$4(070)

701 Autres mentions de responsabilité

Cette zone est utilisée pour mettre les co-auteurs (autres auteurs du document). Cette zone permet de compléter l'information notée dans le champs 700, qui a comme caractéristique d'être unique.

On ne met dans cette zone que les personnes qui ont une fonction identique à la celle de la mention de responsabilité notée en 700.

\$a : Nom
\$b : Prénom
\$4 : Code fonction (disponible avec F2)

702 Mention de responsabilité secondaire

Ce champs contient le nom de personnes considérées comme ayant une responsabilité secondaire ou différente de celle de la personne notée dans les champs 700 et 701.

On retrouve souvent dans ce champs les illustateurs, traducteurs, préfaciers, etc.

\$a Nom
\$b Prénom
\$4 Code fonction

ATTENTION :

Si la mention de responsabilité secondaire est une collectivité, on l'indique non pas dans le champs 702 mais dans le champs 712.

801 Source du catalogage (2^{ème} indicateur : * 0 si on a crée la notice
* 2 si on a modifié la notice

\$a Pays du catalogueur

\$b Agence créatrice (Exemple : Médiathèque municipale de la Salvetat)

\$c Date de création de la notice (AAAAMMJJ)